

**TITRE PROFESSIONNEL d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)****Financement**Formation professionnelle continue  
**Non conventionnée / sans dispositif****Organisme responsable et contact**GRETA DU LIMOUSIN  
**Pôle sécurité**  
05.55.12.31.05  
hygienesecurite@ac-limoges.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle  
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

Etre titulaire d'un numéro d'autorisation préalable (N° CNAPS)

**Prérequis pédagogiques :**

Projet professionnel en accord avec les objectifs de la formation

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

L'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des biens et des personnes. Il accueille, informe, porte assistance sur une zone d'intervention clairement définie. Il est attentif et actif vis-à-vis de tout ce qui peut affecter l'intégrité des personnes. Il s'inscrit dans une relation de service, inséparable de ses missions de base : la sûreté : surveillance et réaction vis-à-vis des actes de malveillance. la sécurité : surveillance et réaction vis-à-vis des accidents involontaires d'origine humaine, naturelle ou matérielle. Permet de demander la carte professionnelle auprès du CNAPS.

**Contenu et modalités d'organisation**

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité : Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée. Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection. Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter. Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation. CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée : Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces : Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé****Validation(s) Visée(s)****Titre professionnel agent de sûreté et de sécurité privée - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)****MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?**

Suite de parcours

**Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00232885</b>	du 27/09/2021 au 11/02/2022	Limoges (87)	<b>GRETA DU LIMOUSIN</b>		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	<b>FPC</b>
<b>00268722</b>	du 11/04/2022 au 31/08/2022	Limoges (87)	<b>GRETA DU LIMOUSIN</b>		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	<b>FPC</b>
<b>00323845</b>	du 05/06/2023 au 25/10/2023	Limoges (87)	<b>GRETA DU LIMOUSIN</b>		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	<b>FPC</b>
<b>00426614</b>	du 08/04/2024 au 26/07/2024	Limoges (87)	<b>GRETA DU LIMOUSIN</b>		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	<b>FPC</b>

00554053

du 07/04/2025 au  
25/07/2025

Limoges (87)

GRETA DU  
LIMOUSIN

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC